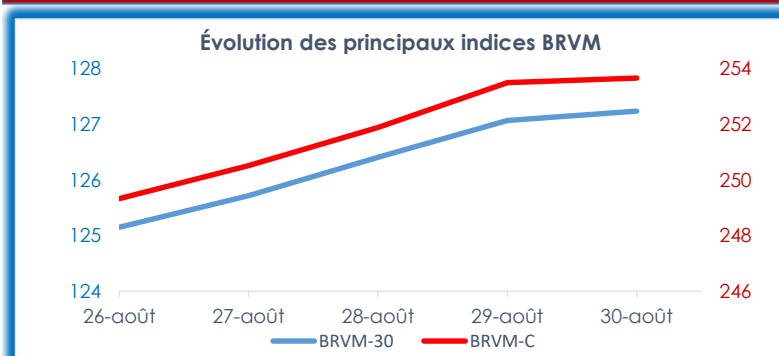


## DONNÉES DU MARCHÉ



### Plus fortes hausses

Titres	Séance du 23-août-24	Séance du 30-août-24	Var. en %
SERVAIR ABIDJAN CI	2 400	2 795	16,5%
UNILEVER CI	5 565	6 405	15,1%
BERNABE CI	1 180	1 355	14,8%
TRACTAFRIC CI	2 405	2 600	8,11%
SAPH CI	3 040	3 280	7,90%

### Évolution du marché des actions de la BRVM sur la semaine

Indicateurs	23-août-24	30-août-24	Var. en %
Capitalisation boursière	9 351 308 685 784	9 112 613 491 073	▼ -2,55%
Val. échangée	1 884 296 880	2 395 437 700	▲ 27,13%
Nbre de titres échangés	1 128 702	3 571 131	▲ 216,4%
BRVM-C	252,92	253,67	▲ 0,30%
BRVM-30	127,18	127,24	▲ 0,05%

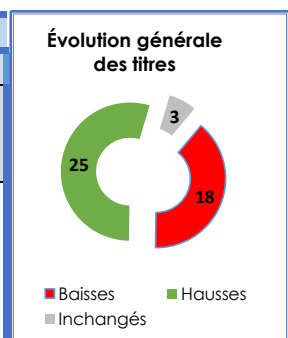
### Plus fortes baisses

Titres	Séance du 23-août-24	Séance du 30-août-24	Var. en %
BOA BURKINA	6 830	4 000	-41,43%
BOA SENEGAL	4 895	3 370	-31,15%
BOA MALI	2 055	1 650	-19,71%
UNIWAX CI	430	410	-4,65%
SIB CI	6 295	6 100	-3,09%

Source : brvm.org

### TOP 5 des titres les plus actifs sur la semaine

En termes de valeur		En termes de volume	
Titres	Valeurs des transactions en FCFA	Titres	Nombre de titres transigés
SODE CI	596 338 085	ETI TOGO	3 025 924
TOTAL CI	298 143 790	TOTAL CI	122 753
PALM CI	134 642 065	SODE CI	42 726
SGB CI	114 680 535	NEI-CEDA CI	40 002
BICI CI	114 249 060	ONATEL BF	31 222



Marchés étrangers (Afrique)				Cours des matières premières		
Indices	23-août-24	30-août-24	Var. en %	Matières premières	30-août-24	Var. 1Janv
GHANA GSE-CI	4 353,39	4 440,53	▲ 2,0%	Pétrole BRENT USD/Baril	76,32	-2,9%
NIGERIA NSE	95 973,45	96 407,88	▲ 0,5%	Cacao USD/Tonne	9 666,00	130,4%
KENYA NSE	104,93	103,34	▼ -1,5%	Sucre USD/lb	19,38	-5,8%
TUNISIE TUNINDEX	9 792,87	9 792,87	■ 0,0%	Coton USD/lb	69,99	-13,6%
MAROC MASI	13 954,07	13 935,08	▼ -0,1%	Caoutchouc USD/kg	2,36	41,3%

Source : Bloomberg / ABC Bourse / African markets / Investing.com

**Semaine 35 : "Les acheteurs maintiennent la tendance haussière"**

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières poursuit sa dynamique positive, enregistrant une deuxième semaine consécutive de progression, malgré la baisse de l'action Orange CI (-1,85% à 14 600 FCFA). L'indice BRVM Composite a progressé de 0,30%, soutenu par le repositionnement des acheteurs sur plusieurs titres. La balance des variations montre 25 valeurs en hausse, contre 18 en baisse.

**SERVAIR ABIDJAN CI** domine le classement des tops variations de la semaine avec une performance de 16,5% à 2795 FCFA. Le cours de l'action est sur une tendance haussière impulsé par les bonnes performances réalisées par la société sur le 1er trimestre 2024. Cet élan haussier a permis aux cours de l'action de retrouver des niveaux qu'il n'avait plus atteints depuis 03 ans.

Le titre **UNILEVER CI** vient en deuxième position des meilleures variations avec une hausse de 15,1% à 6405 FCFA. Le cours de l'action réalise cet exploit avec seulement 32 titres échangés sur la semaine. Les actionnaires de la société sont conviés le 06 septembre prochain à une Assemblée générale ordinaire à l'effet de se prononcer sur un certain nombre de points inscrits à l'ordre du jour.

Les titres **BERNABE CI** (+14,8% à 1355 FCFA) **TRACTAFRIC MOTORS CI** (+8,11% à 2600 FCFA) et **SAPH CI** (+7,9% à 3280 FCFA) complètent le top 05.

Les titres **BOA Burkina** (-41,43% à 4 000 FCFA) et **BOA Sénégal** (-31,15% à 3 370 FCFA) affichent les deux plus fortes baisses de la semaine.

Ces décotes s'expliquent par une réduction de leur cours correspondant à la valeur du droit d'attribution (3 400 FCFA pour BOA BF et 1 565 FCFA pour BOA SN) dans le cadre de l'augmentation de capital par incorporation des réserves, via la distribution d'actions gratuites.

Ces opérations, menées par le groupe BOA pour l'ensemble de ses filiales cotées à la BRVM, visent à se conformer aux nouvelles exigences réglementaires de la commission bancaire.

À l'issue de l'opération, chaque actionnaire devra recevoir des actions nouvelles à titre gratuit en fonction de la parité fixée comme suit :

BOA Burkina : 01 action nouvelle pour 01 action ancienne détenue

BOA Mali : 01 action nouvelle pour 02 actions anciennes détenues

BOA Sénégal : 1 action nouvelle pour 02 actions anciennes détenues

BOA Niger : 03 actions nouvelles pour 05 actions anciennes détenues

BOA Bénin : 01 action nouvelle pour 01 action ancienne détenue

Les autres actions figurant parmi les cinq plus grandes baisses de la semaine sont **BOA MALI** (-19,71% à 1 650 FCFA), **UNIWAX CI** (-4,65% à 410 FCFA), et **SIB CI** (-3,09% à 6100 FCFA).

**Coris Bank Int.** : Coris Bank International Côte d'Ivoire a finalisé le 30 août le rachat du portefeuille de "retail banking" de Standard Chartered en Côte d'Ivoire. Cet accord renforce la position de Coris sur le marché ivoirien en diversifiant sa clientèle et ses services. Bien que les détails financiers ne soient pas encore précisés, cette transaction est finalisée 8 mois après l'annonce de la cession par Standard Chartered en décembre 2023, suspendue aux approbations réglementaires. Coris, présente en Côte d'Ivoire depuis 2013, se renforce ainsi sur le marché ouest-africain, après avoir également acquis la filiale de Société Générale au Tchad en janvier 2024. Le groupe est désormais le 3e en termes de parts de marché dans la zone UMOA, avec 8 filiales.

**Bénin** : l'agence Moody's a confirmé la note souveraine du Bénin à B1 avec une perspective stable, suite à une revue périodique le 27 août 2024. Le pays bénéficie d'une stabilité macroéconomique, soutenue par l'UEMOA et un plan de développement ambitieux, le PAG. Cependant, il reste vulnérable aux chocs externes, notamment à cause de la taille limitée de son économie et des tensions géopolitiques avec ses voisins comme le Nigeria, le Burkina Faso et le Niger.

Moody's souligne la croissance résiliente du Bénin, avec une prévision de croissance du PIB réel entre 6 % et 7 % sur cinq ans, mais alerte sur la faiblesse des institutions et des déficits fiscaux. Une dégradation de la note pourrait survenir si la discipline budgétaire se détériore. Les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) restent également des facteurs de vulnérabilité pour la note du Bénin.

## Faute de feu vert pour son rachat, Oragroup va se recapitaliser

Face aux difficultés de son rachat par Vista Bank, Oragroup va tenter de stabiliser sa situation financière, en se recapitalisant alors que Fitch a abaissé sa note à « CCC- ». Le Conseil d'administration change aussi de tête avec le départ de Vincent Le Guennou.

Oragroup a décidé, la semaine dernière, de revoir sa stratégie suite au blocage dans l'obtention des approbations réglementaires requises par l'UEMOA dans le cadre de son rachat par Vista Bank. Le groupe bancaire, actuellement présent dans 12 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre, a ainsi dénoncé l'accord de vente exclusif, et se dirige désormais vers une recapitalisation.

Cette décision intervient dans un contexte de difficultés financières, comme en témoigne la dégradation de sa note à « CCC- » par Fitch Ratings en avril dernier. L'agence de notation soulignait alors un risque de « défaut sur les obligations seniors », évoquant le non-respect prolongé des exigences en capital et une liquidité tendue au niveau de la société holding bancaire (SHB).

Ce mois d'août, soit un an après l'accord initial avec le groupe burkinabè, les principaux actionnaires vendeurs, dont Emerging Capital Partners (ECP), chef de file, la Banque européenne d'investissement, la DEG (filiale de la KfW), Proparco ainsi qu'Envol Afrique LLC ont revu leur position. En août 2023, le Groupe Vista avait annoncé cet accord pour acquérir 61,4 % d'Oragroup, la holding d'Orabank, avec l'ambition de constituer un acteur bancaire majeur opérant dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les entités fusionnées devaient représenter plus de 270 agences et totaliser un portefeuille d'actifs de plus de 10 milliards de dollars.

Pour mener à bien cette opération, Vista Group avait créé un véhicule spécial, « ORA SPV HOLDING », pour l'acquisition des parts d'Oragroup, et avait obtenu des financements de la BOAD (25 milliards FCFA) et d'Afreximbank (253 millions €).

Cependant, la transaction a été entravée par les exigences de la Commission bancaire de l'Uemoa qui demandait à Vista Bank, dirigée par Simon Tiemtoré, des garanties supplémentaires, particulièrement pour cette entité holding pour laquelle une injonction de recapitalisation avait été faite par la commission, avec une échéance fixée au 31 décembre, en raison de défaillances observées.

Pour Vista, ce serait un coup de frein dans son ambition d'expansion dans 25 pays, alors que la banque de l'Américano-burkinabé est actuellement dans une offensive sur le marché bancaire africain.

Dans le cadre de sa nouvelle orientation stratégique, Oragroup, classé 6e en termes d'actifs dans l'UEMOA, 8e en termes de part de marché à la fin de l'année 2023, doit renforcer ses fonds propres avant la fin de l'année. Ces développements s'inscrivent dans un contexte de durcissement réglementaire, visant à garantir la stabilité financière des institutions bancaires de la région.

Un changement notable au sein du conseil d'administration a également eu lieu, avec la nomination d'Ibrahima Diouf, un vétéran de la finance fort de plus de 30 ans d'expérience, en tant que président du conseil. Il succède à Vincent Le Guennou qui dirige désormais un fonds d'investissement spécialisé dans les infrastructures en Afrique pour Africa50. Avant cette nomination, M. Diouf était conseiller du président de la BOAD, après avoir occupé plusieurs postes, notamment celui d'administrateur directeur général d'EBI SA, filiale internationale d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI). Il a également travaillé chez Barclays Bank Africa et à la CBAO à Dakar.

Source : Agence Ecofin

## OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

### Marché monétaire (opérations du marché d'adjudication de la BCEAO pour la semaine à venir)

- **Le 03-09-2024** : émission simultanée de la Côte d'Ivoire, deux BAT (03 mois et 12 mois) et un OAT de 3 ans au taux d'intérêt de 5,70% pour un montant de global 60 milliards FCFA
- **Le 04-09-2024** : émission simultanée du Mali, un BAT de 12 mois et deux OAT (03 ans au taux d'intérêt de 6,15% et 05 ans au taux d'intérêt de 6,3%) pour un montant de global 25 milliards FCFA
- **Le 05-09-2024** : émission simultanée du Niger, un BAT de 12 mois et un OAT sur 03 ans au taux d'intérêt de 6,3% pour un montant de

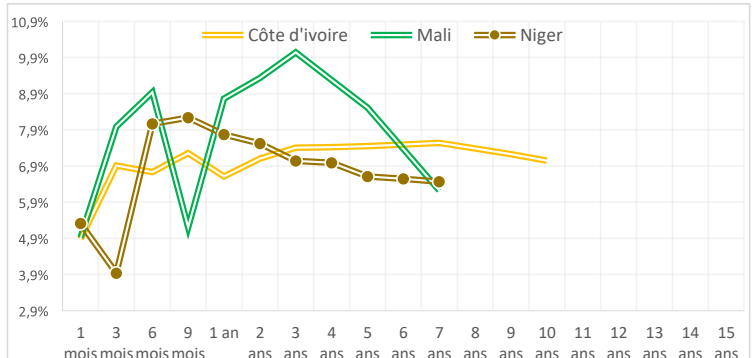
### Marché primaire

Néant

Tableau récapitulatif des taux des émetteurs du Marché des Titres Publics (Taux zéro coupon)

Maturité	Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1 mois			4,9%		4,9%	5,3%	3,3%	
3 mois	5,97%	7,4%	6,9%	7,8%	8,0%	3,9%	5,7%	6,9%
6 mois	7,29%	7,8%	6,7%	9,5%	8,9%	8,1%	7,2%	7,5%
9 mois	7,58%	9,1%	7,3%	9,4%	5,2%	8,2%	7,8%	5,1%
1 an	7,19%	8,5%	6,6%	8,8%	8,8%	7,8%	7,4%	7,8%
2 ans	7,22%	8,7%	7,1%	9,3%	9,3%	7,5%	6,4%	4,5%
3 ans	7,33%	9,1%	7,4%	10,0%	10,0%	7,0%	7,6%	7,7%
4 ans	6,97%	8,7%	7,4%	9,1%	9,3%	7,0%	7,6%	7,3%
5 ans	6,20%	7,6%	7,4%	8,3%	8,5%	6,6%	7,6%	7,8%
6 ans	5,79%	7,8%	7,5%	7,6%	7,4%	6,5%	6,4%	5,4%
7 ans	4,78%	7,1%	7,5%	6,9%	6,2%	6,5%	5,2%	6,0%
8 ans	5,02%	6,8%	7,4%				5,3%	5,9%
9 ans	5,06%	6,3%	7,2%				5,3%	5,8%
10 ans	5,10%	5,7%	7,1%				5,4%	5,6%
11 ans							5,5%	5,7%
12 ans							5,6%	5,8%
13 ans							5,7%	5,9%
14 ans							5,9%	6,0%
15 ans							6,0%	6,0%

Courbe des taux (zéro coupon)



## L'augmentation du Capital par Incorporation des Réserves

### 1. Définition

L'augmentation du capital par incorporation des réserves est une opération financière qui consiste pour une entreprise à transformer une partie de ses réserves (bénéfices non distribués, primes d'émission) en capital social. Cela se traduit par l'émission de nouvelles actions qui sont distribuées gratuitement aux actionnaires actuels, proportionnellement à leurs participations.

### 2. Procédure de l'Augmentation du Capital par Incorporation des Réserves :

- **Décision de l'Assemblée générale** : L'augmentation de capital doit être approuvée par l'assemblée générale des actionnaires, qui vote sur la transformation des réserves en capital.
- **Calcul du Nombre d'Actions nouvelles** : L'entreprise détermine combien de réserves seront converties en actions et combien d'actions gratuites seront distribuées à chaque actionnaire.
- **Émission des Actions nouvelles** : Les actions gratuites sont distribuées aux actionnaires en fonction de la proportion d'actions qu'ils détiennent déjà.
- **Modification des Statuts** : Le capital social de l'entreprise est modifié pour refléter la nouvelle répartition.

### 3. Calcul du Droit d'Attribution :

Le droit d'attribution représente la quantité d'actions gratuites qu'un actionnaire recevra. Ce calcul se fait en fonction du nombre d'actions détenues avant l'augmentation de capital. Par exemple, si l'entreprise annonce l'attribution d'une action gratuite pour deux actions détenues, cela signifie qu'un actionnaire détenant 10 actions recevra 5 actions supplémentaires ( $10 \div 2 = 5$ ).

### 4. Impact sur le Cours du Marché (Cotation Ex-Droit) :

- **Réajustement du Cours de l'Action** : Lors de l'émission d'actions gratuites, la valeur totale de l'entreprise ne change pas, mais le nombre d'actions en circulation augmente. Le prix de l'action doit donc être ajusté pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'actions. Ce phénomène est appelé "cotation ex-droit".
- **Calcul du Nouveau Cours** : Le prix de l'action après augmentation de capital est réajusté à la baisse. Si une action coûte 3000 FCFA et qu'il y a attribution d'une action gratuite pour une action détenue, le prix de l'action après l'opération sera de 1500 FCFA ( $3000 \div 2$ ). Cela reflète l'augmentation du nombre d'actions.
- **Impact sur les Investisseurs** : Bien que le prix par action baisse, la valeur globale du portefeuille d'un actionnaire ne change pas, car le nombre d'actions qu'il possède augmente proportionnellement.



BURKINA FASO : +226 25 33 14 85



CÔTE D'IVOIRE : +225 20 30 75 15



MALI : +223 20 70 59 00



TOGO : +228 22 20 82 82

#### **Avertissement:**

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne pourraient être considérées comme une incitation d'investissement. Elles ont été obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision par notre SGI. Par conséquent, nous nous désengageons de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de certaines données.

